

Vous adhérez désormais chez B2V, en tant qu'employeur vous devez déclarer et régler vos cotisations retraite complémentaire trimestriellement à terme échu.

Vous êtes responsable du paiement de la totalité des cotisations (part patronale et part salariale), c'est pourquoi nous vous accompagnons dans vos déclarations...

COMMENT DÉCLARER

Pour satisfaire vos obligations de déclaration et règlement de vos cotisations retraite, 4 options s'offrent à vous :

- Par DUCS EDI, transmettez votre déclaration en déposant un fichier au format EDI sur le serveur ducs@agirc-arrco.org
- Par DUCS EFI, saisissez directement votre déclaration en ligne sur net-entreprises.fr
- Web, déclarez et payez vos cotisations en ligne 24H/24 et 7j/7 sur www.b2v.fr

Avec ces trois modes de déclaration, le prélèvement est possible.

- Enfin, si vous n'utilisez pas encore la tél-déclaration et le prélèvement, vous avez toujours la possibilité de déclarer sur support papier et payer vos cotisations par chèque (à l'ordre de B2V Gestion) ou virement.

Si vous déclarez sur support papier, voici les explications détaillées de votre bordereau :

C'est votre numéro SIRET qui sera votre identifiant pour communiquer avec notre Groupe.

Une enveloppe retour sera jointe, elle comportera tous les renseignements nécessaires au bon acheminement.

Elle vous garantira un traitement efficace et sécurisé de votre bordereau et de votre titre de paiement.

Cette colonne concerne les populations recensées dans votre entreprise.

Les cotisations CIRESA (ARRCO) et IRICASA (AGIRC) sont regroupées sous des numéros de « chantiers ».

Sous les numéros de chantier commençant par 1 sont appelées les cotisations rattachées au régime AGIRC (y compris les cotisations AGFF, l'APEC et la CET pour cette population).

Sous les numéros de chantier commençant par 2 sont appelées les cotisations rattachées au régime ARRCO (y compris les cotisations AGFF pour cette population).

Le taux mentionné est le taux d'appel. Celui-ci cumule les taux Retraite APEC et CET sur la TB, et les taux Retraite et CET sur la TC.

Catégorie/ type assiette	Salaires ou assiettes de calcul	Taux / Forfait	Cotisations
Total cotisations appelées : c'est la somme des cotisations globales dues pour la période. Utiliser les cases vides au cas où vous devriez déduire ou ajouter un montant aux cotisations appelées.			

Cette colonne sert de base de calcul.

Porter en regard de chacune des populations les salaires versés sur le trimestre.

Calculer et reporter les sommes dues au regard de chacune des lignes de populations.

